



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

LES MÉDIAS DONNENT DE LA VOIX

Enquêter sur une affaire de corruption en Mongolie, promener sa caméra dans un territoire en proie à des conflits, diversifier l'offre d'information dans des zones aussi éclatées que le Cap-Vert ou les Caraïbes : dans ce numéro, Le Courrier de l'UNESCO aborde certains défis auxquels sont confrontés les médias aujourd'hui.

Sommaire

| | | | | | |
|---|---|----------|--|--|-----------|
|  | « Le danger fait partie de la routine d'un journaliste palestinien » | 3 |  | Les habitants des Caraïbes sur la même longueur d'ondes | 8 |
|  | Mongolie : le journalisme d'investigation à l'épreuve des faits | 5 |  | Le Courrier remonte le temps | 10 |
|  | Révolution médiatique au Cap-Vert | 7 |  | Chronologie | 11 |

PAR LE MOT ET PAR L'IMAGE

Quelles que soient les difficultés et les conditions de vie dans les différentes régions du monde, partout, l'existence de médias pluralistes et indépendants est indispensable. L'UNESCO, depuis sa création, s'efforce d'agir en faveur de la libre circulation des idées par le mot et par l'image.

Les médias mettent les idées et les informations à la disposition des personnes comme des communautés. Ils peuvent jouer le rôle de forums permettant à chacun de comparer et de vérifier les informations, ainsi que celui d'outil grâce auquel les individus peuvent évaluer l'action de leurs dirigeants politiques d'une part, et exercer les droits dont ils jouissent en tant qu'électeurs dans toute démocratie d'autre part.

Dans ce numéro, le Courrier s'intéresse aux actions menées par l'UNESCO pour aider les peuples du monde entier à se doter de médias répondant à leurs besoins spécifiques, à s'informer sur leurs difficultés ainsi que sur les solutions qui s'offrent à eux, à partager leurs expériences et leurs points de vue et à mettre leur culture en valeur.

En effet, l'Organisation, à travers l'action du Secteur de la communication et de l'information et celle de son Programme international pour le développement de la communication (PIDC), soutient un grand nombre de projets liés aux médias menés dans le monde entier.

Ce numéro du Courrier met en lumière un certain nombre de ces projets, notamment celui qui a été mené avec Lana Shaheen. Cette jour-



© UNESCO

Formation à l'utilisation de la caméra à Hébron, Territoires palestiniens.

naliste de télévision palestinienne a reçu une formation destinée à l'aider à surmonter les difficultés liées à l'exercice de sa profession dans un contexte marqué par l'instabilité politique, le manque de moyens matériels et les préjugés à l'égard des femmes.

D'autres programmes ont pour objet d'aider des communautés distantes les unes des autres, comme celles des îles des Caraïbes par exemple, à mettre en commun leurs savoir-faire et leurs ressources. Certaines formations, à l'image de celles qui ont été dispensées en Mongolie, sont destinées à sensibiliser les journalistes aux grandes questions que pose l'exercice de la démocratie. L'UNESCO participe en outre à d'autres types de projets : l'Organisation a ainsi récemment assisté les autorités cap-verdiennes lors de l'élaboration du cadre législatif indispensable à l'existence de médias publics et privés libres et indépendants. ■

« Le danger fait partie de la routine d'un journaliste palestinien »



© Flickr/N. Collett

L'Université de Naplouse, Territoires palestiniens

Lana Shaheen est l'une des dix femmes journalistes de la télévision palestinienne à avoir bénéficié de la formation organisée avec le soutien de l'UNESCO au Centre d'Al Jazeera, situé au Qatar. Depuis son retour, elle a dû adapter les principes et les connaissances qu'on lui a enseignés à la réalité d'une région qui est le théâtre de conflits armés.

La personne qui m'a téléphoné m'a informée que le poste-frontière de Rafah – le seul point de passage permettant aux habitants de la bande de Gaza d'aller vers le monde extérieur – serait opérationnel dès le lendemain. J'ai été invitée par Al Ghad TV à me rendre en Jordanie, afin d'y suivre un stage de formation qui déboucherait sur mon nouvel emploi en tant que reporter dans la bande de Gaza. C'était une très bonne nouvelle. Pourquoi ai-je donc eu ce sentiment d'inquiétude au lieu de me réjouir ?

Bien entendu, l'idée du nouveau poste était extrêmement stimulante. C'était une nouvelle expérience professionnelle à ajouter à mon parcours et un revenu s'ajoutant à mon emploi principal à Palestine TV et à mes piges. Mais j'étais bouleversée à l'idée de devoir impérativement quitter Gaza. Ce n'était pas tant les difficultés et l'humiliation que nous devons subir au point de contrôle qui m'angoissaient, que le risque de me retrouver coincée de l'autre côté, à attendre pendant des semaines ou même des mois la réouverture du passage pour pouvoir rentrer chez moi.

Je me souviens encore d'un douloureux échec dû à l'installation illégale du poste-frontière de Rafah. J'étais très impatiente de rejoindre des collègues à Istanbul pour y suivre un cours sur la gouvernance et

Formation avec Al Jazeera

Dix femmes palestiniennes originaires de Gaza et de Cisjordanie, toutes journalistes professionnelles de la télévision âgées de moins de 27 ans, se sont rendues au Qatar en décembre 2005 pour suivre un programme de deux semaines au Centre de formation et de développement des médias d'Al Jazeera. Ce programme comprenait des modules techniques (comme la réalisation de programmes), et des thèmes plus vastes tels que l'éthique des médias, le rôle du journaliste dans la société et la nature du métier de l'information. Ce stage de formation a été organisé en coopération avec le PIDC afin de contribuer au développement des médias palestiniens.

- ▶ les droits de l'homme, mais je n'ai pas pu y aller car le passage était fermé. La liberté de mouvement – indispensable afin qu'un journaliste puisse couvrir un sujet – est un droit qui n'est pas garanti pour les professionnels des médias palestiniens.

Le défi de l'objectivité

Et ce n'est pas le seul obstacle qui se dresse devant nous. Tandis que je m'efforçais de mettre en pratique l'excellente formation professionnelle que j'ai reçue au Centre d'Al Jazeera lors de mon stage parrainé par l'UNESCO, j'ai parfois éprouvé un sentiment de frustration. En effet, pour les journalistes occidentaux, il n'est peut-être pas dangereux d'être objectif. Mais il en va autrement pour les journalistes travaillant dans des régimes non démocratiques, si cela est perçu comme une menace pour les intérêts dominants. En tant que journaliste palestinienne, je suis censée mettre l'accent sur l'équilibre et la réconciliation afin de ne pas choquer tel ou tel parti, en gardant à l'esprit qu'ils possèdent presque tous leur propre milice, et que tous les hauts fonctionnaires disposent de leurs propres gardes armés. Tenter d'être objectif coûte que coûte peut conduire un journaliste à être renvoyé de son travail, arrêté, emprisonné ou même assassiné.

Par ailleurs, lorsque je prépare un reportage en appliquant les conseils de mon formateur d'Al Jazeera, je suis bien obligée de constater l'énorme différence de moyens entre les unités de production ou le matériel de transmission d'Al Jazeera et ceux de Palestine TV. Nos ressources financières limitées rendent difficile la modernisation ou le remplacement du matériel – d'autant que nous n'avons même pas assez d'équipement pour couvrir les besoins des départements de l'information et de la production de programmes. Les journalistes sont donc contraints de transiger sur la qualité.

Métier à risques

Le fait d'être une jeune femme orientale vivant dans une communauté musulmane impose des restrictions supplémentaires. La communauté palestinienne juge encore inconvenant pour une femme de rester dehors tard la nuit, même si l'actualité peut nous y contrain-



© Flickr/Arros Alford

Hawara, poste de contrôle de Naplouse, Territoires palestiniens

dre. Les vêtements modernes décontractés tels que le jean, tellement plus pratiques pour bouger librement, peuvent être considérés comme contraires à la religion, aux coutumes et aux traditions. Même au sein de ma famille, j'ai parfois du mal à faire comprendre à mon mari – qui est pourtant un conjoint compréhensif et pragmatique, mais n'en demeure pas moins un homme oriental musulman – que mon métier comporte certaines exigences bien spécifiques. Il se montre très sourcilieux vis-à-vis de certaines formes de conduite imposées par mon travail, par exemple, sortir de façon inopinée ou voyager à l'étranger.

Dans l'ensemble, le danger est la caractéristique principale de la routine quotidienne d'un journaliste palestinien. Dans un endroit aussi instable que la bande de Gaza, qui est une véritable poudrière, la plupart des reportages sont très risqués. Si un journaliste est suffisamment téméraire et motivé pour couvrir les combats presque quotidiens entre les différents groupes armés et milices, ou encore les attaques des forces israéliennes, il (ou elle) le fait sans aucun doute au péril de sa vie. Ce qui rend la situation encore plus dramatique, c'est qu'il n'existe aucune forme d'assistance médicale ou sociale pour les journalistes blessés. ■

Lana Shaheen, à Gaza, Territoires palestiniens

Mongolie : le journalisme d'investigation à l'épreuve des faits

Enkhbaatar. G est journaliste au quotidien mongol Ardyn Erkh. En 2005, il a participé à un programme intitulé « Les médias pour une gouvernance transparente ». Son objectif : sensibiliser les journalistes au problème de la corruption et leur offrir une formation en matière de journalisme d'investigation.

C'était intéressant. C'était un défi. C'était dangereux aussi. Vingt journalistes travaillant pour des médias populaires en Mongolie ont enquêté pour la première fois sur des affaires de corruption et j'ai eu la chance de prendre part à ce programme financé par l'UNESCO qui a duré huit mois. L'équipe avec laquelle je travaillais s'est concentrée sur trois articles intitulés: *Faits suspects à la faculté de droit, Le vrai visage de deux amis et Liberté pour les journalistes!*

Globe International, groupe mongol de défense de la liberté d'expression, était chargé de la formation et de la supervision, en coopération avec l'Institut philippin de la presse, et l'initiative était coordonnée par le Bureau de l'UNESCO à Beijing.

Nous devons trouver des informations, des sources, des faits, des preuves concluantes et de la

documentation. Et nous n'avions aucune expérience en la matière.

En janvier, nous avons suivi une formation de base en journalisme d'investigation. Nous avons constitué quatre équipes et nous avons enquêté sur des affaires de corruption dans les domaines de la santé, de l'économie, de l'éducation et de l'environnement. Je faisais partie de l'équipe consacrée à l'éducation.

En avril, Yvonne Chua, du Centre mongol pour le journalisme d'investigation, est venue voir comment avançaient nos enquêtes et nous aider à écrire nos articles.

Durant les ateliers nous avons appris que la corruption allait bien au-delà d'une simple pratique de bakchich et que l'abus de pouvoir se manifestait sous des formes et des apparences très diverses.

Trafic de diplômes

Après des heures de discussion, mon groupe a décidé de se concentrer sur les examens d'entrée et l'obtention de diplômes à la faculté de droit de l'Université nationale de Mongolie, où nous disposions d'une source officielle.

Avec l'aide d'une personne dont nous ne divulguons pas le nom, nous avons pu accéder aux archives du directeur concernant les dix dernières années et en faire des copies. Il est apparu que le directeur, S. Narangerel, et son adjoint, N. Lunden-dorj, étaient les seules personnes responsables de la Commission nationale des examens. Chose intéressante, nous avons découvert qu'une dizaine de mem-



© UNESCO

Première étape de la mise en place d'une radio communautaire en Mongolie

► bres, ou d'ex-membres, du Parlement avaient obtenu des diplômes après avoir suivi les cours du soir de la faculté de droit. Et pourtant, nous n'avons trouvé aucune trace de leur inscription dans cet établissement.

Des documents révélaient en outre que M. N. Lundendorj avait obtenu sa licence grâce aux cours du soir, tout comme son doctorat qu'il avait d'ailleurs passé alors qu'il travaillait en tant que directeur adjoint.

Nous avons décidé d'étudier de plus près le système d'examen d'entrée à la faculté de droit. L'un des membres de notre équipe s'est rendu là-bas et, tandis qu'elle présentait des documents pour son admission, un autre candidat lui a dit qu'il pouvait acheter les questions des examens pour 300 000 togrogs mongols (soit environ 258 dollars). Il lui a proposé de partager cette somme.

Un jour avant l'épreuve d'admission, notre journaliste et le candidat ont reçu 42 des 50 questions de l'examen, autrement dit, un nombre suffisant pour le réussir. Tous deux ont passé le test avec succès. Les questions leur avaient été remises par la sœur du candidat, qui avait dîné avec le directeur de la faculté de droit la veille de l'examen.

La personne qui avait organisé l'achat des questions a réclamé son dû. Après en avoir longuement discuté, nous avons décidé de lui dire la vérité. Il était stupéfait et nous a demandé de ne pas divulguer son nom.

Enquête à hauts risques

Les journalistes ont fini de rédiger leurs articles en octobre et nos textes ont été publiés avec les noms des membres de l'équipe. C'est triste à dire, mais notre équipe a refusé de publier l'une des histoires sur lesquelles nous avons enquêté. A la place, nous avons publié un article intitulé « Liberté pour les journalistes ! »

L'histoire que nous n'avons pas publiée révélait de graves cas de corruption, mais elle n'a pas pu paraître, ce qui est plus que regrettable. Selon la législation en

vigueur, suivre quelqu'un est considéré comme un acte de persécution, obtenir des renseignements constitue une atteinte à la vie privée et peut enfreindre la législation protégeant le secret des organisations ou de l'Etat. Prendre des photos peut être considéré comme une intrusion dans la vie privée du sujet et il est illégal d'enregistrer la voix d'une personne sans son consentement. Critiquer quelqu'un équivaut à de la diffamation. Et les juges exigent la vérification préalable d'un notaire avant d'accepter des documents qui pourraient être produits à titre de preuve. La loi ne garantit pas la liberté de l'information, pas plus qu'elle ne reconnaît notre droit de protéger nos sources.



© Flickr/Harunire

L'Université de sciences et technologies de Mongolie

En Mongolie, il n'est pas possible pour les journalistes d'investigation de travailler comme le font les détectives. Nous l'avons quand même fait, mais au risque d'être accusés d'enfreindre un grand nombre de dispositions du code pénal.

Et nos chances de gagner face à un tribunal seraient bien minces. Même si nous avions droit à un procès équitable, nous perdriions, car en Mongolie il n'existe aucune loi pour nous protéger.

Grâce à l'UNESCO, nous avons appris à enquêter sur la corruption et à la débusquer. Malheureusement, nous avons aussi du apprendre à pratiquer l'autocensure. ■

Enkhbaatar G. à Oulan-Bator, Mongolie

Révolution médiatique au Cap-Vert

Quatorze ans après la création de la première radio privée du pays, le Cap-Vert fait figure de bon élève en termes de liberté des médias. Une série de mesures a été adoptée pour garantir au public une information pluraliste et de qualité.

Le Cap-Vert pourrait avoir bientôt six chaînes de télévision. La chose peut sembler banale aux yeux d'un téléspectateur du Nord, habitué à choisir parmi une multitude de chaînes lui offrant information, divertissement, culture, sport, etc. Au Cap-Vert, c'est une révolution qui s'annonce. Tout comme l'avait été en son temps – il y a 14 ans à peine – la création de *Radio Nova*, la première station de radio privée du pays.

Un tel changement du paysage médiatique ne s'improvise pas. Il faut poser des règles pour éviter que ne règne la loi du plus fort et pour garantir au public qualité et pluralisme. Des textes précis ont donc été adoptés, des critères ont été établis et une procédure mise en branle : c'est un jury qui s'est penché sur les six candidatures à une licence pour la télévision hertzienne déposées auprès de la Direction générale de la Communication sociale (DGCS). Le jury a, par exemple, pris en compte la couverture de chaque projet car une diffusion nationale constitue un atout majeur pour un pays comme le Cap-Vert, éclaté en dix îles.

Nouvelles règles

Aider à poser des règles qui soient à la fois justes, adaptées à la situation et respectueuses de la liberté d'expression et de la démocratie, cela fait aussi partie du travail de l'UNESCO en faveur de médias libres et pluralistes. L'Organisation a ainsi apporté une expertise juridique fondée sur l'expérience d'autres pays. Elle a mis en place une coopération qui n'a rien de spectaculaire mais qui contribuera sur le long terme au développement d'un secteur de la communication de qualité et à la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Dès 2002, l'UNESCO a aidé à la création du *Centre de documentation pour les médias Felix Monteiro* qui accueille les journalistes au sein du *Palais de la culture Ildo Lobo* et met à leur disposition des périodiques,



© UNESCO

Une bonne couverture médiatique constitue un atout majeur pour un pays comme le Cap-Vert, éclaté en dix îles.

des journaux, des livres ainsi que des médias en ligne. A travers son Programme international pour le développement de la communication (PIDC), elle a ensuite contribué à la révision d'une partie de la loi sur la presse et à l'élaboration d'un nouveau code sur la Communication sociale. Plusieurs décrets-lois, décrets ou résolutions ont d'ores et déjà vu le jour. Ils concernent notamment la création des médias privés, la réglementation de la carte professionnelle des journalistes (La Commission de la carte est entrée en fonction en juillet 2006), le régime d'accès et d'exercice de l'activité d'opérateur de télévision, le registre des entreprises et moyens de communication sociale et, tout récemment, le règlement de ce concours public pour l'activité de la télévision privée.

D'autres projets

L'UNESCO a également été associée au *Forum sur la communication sociale* qui s'est tenu à Praia, la capitale administrative du pays, les 8 et 9 décembre 2006. Professionnels des médias, représentants de la

► société civile et responsables des politiques publiques y ont participé. A cette occasion, Sara Lopes, ministre adjointe au Premier ministre, chargée de la Qualification et de l'Emploi, a annoncé notamment la volonté de l'Etat capverdien de se concentrer sur la modernisation de l'Agence capverdienne de presse (Inforpress). Cette agence, qui souffre aujourd'hui d'un important manque d'investissements, a en effet un rôle important à jouer auprès d'une population éclatée entre les différentes îles et une importante diaspora. D'autres projets mûrissent à la DGCS, dirigée par Eugénio Martins,

auxquels pourrait également être associée l'UNESCO. Ils portent sur des aspects comme la formation, la fourniture d'équipements en vue de faire réaliser par des jeunes des reportages à travers le pays, ou la numérisation des archives télévisuelles et radiophoniques nationales.

Ces mesures permettront peut-être d'améliorer encore la situation des médias au Cap-Vert. En 2006, le pays était quarante cinquième sur 167 pays au classement de la liberté de la presse établi par l'ONG Reporters sans Frontières. ■

Les habitants des Caraïbes sur la même longueur d'ondes

D'Haïti à la Jamaïque en passant par la Guyane, des stations de radio locales, regroupées en réseau, peuvent désormais mettre leurs ressources en commun par-delà les barrières linguistiques et géographiques grâce à un portail Internet.

C'est une idée qui a mis longtemps à voir le jour. Elle est pourtant simple : donner aux habitants des Caraïbes la possibilité de partager « en direct » leurs problèmes grâce à un réseau de radios.

Depuis des années, l'UNESCO soutient les stations de radio de proximité dans les pays en développement, notamment à travers son Programme international pour le développement de la communication (PIDC). Mais ce n'est qu'au cours de ces dix dernières années que le développement d'Internet et des technologies associées ont changé la donne. Riches ou pauvres, les jeunes veulent désormais avoir accès aux technologies qui leur permettent de se divertir et de communiquer.

Mais si la technologie a fait des progrès fulgurants, le problème principal reste le même : comment inscrire dans la durée les projets de développement de la communication ? Dans tous les cas,



© Sonia Mills

La station de radio communautaire Hamalali Garinagu à Belize a pour vocation de préserver et promouvoir la langue Garifuna.

la difficulté consiste à disposer de ressources humaines, mais aussi technologiques et économiques, à long terme. ►

► Des hauts et des bas

L'UNESCO et le PIDC jouent un rôle clé pour tenter d'intensifier la collaboration et les échanges entre des communautés qui sont parfois très éloignées les unes des autres. Des formations portant sur divers aspects du fonctionnement et de la gestion de centres multimédias sont assurées dans des stations de radio en Guyane, au Surinam, en Jamaïque, en Dominique, au Belize, à Cuba et à Haïti. Mais certains de ces Centres multimédias communautaires (CMC), qui abritent aussi des stations de radio, reposent avant tout sur des contributions bénévoles. Il leur arrive de passer par des moments difficiles et ils risquent fort de connaître encore des hauts et des bas.

Lors d'une réunion organisée en octobre 2005 au Surinam, les différents acteurs concernés ont décidé de créer un réseau régional regroupant les CMC. Cette décision a été le point de départ du processus de mise sur pied de ce réseau. L'UNESCO y a participé en finançant la création d'un portail Internet permettant à tous les CMC intéressés de diffuser leurs émissions sur le Web par l'intermédiaire du site Internet « Multi-media for Caribbean Communities » (MCCLinks).

Pour Alton Grizzle, du bureau de l'UNESCO à Kingston, actuellement responsable de la mise en œuvre du projet, « La création du portail Internet des radios des Caraïbes permettra de réaliser localement puis de mettre en commun davantage d'émissions, d'élargir l'audience des médias de proximité et d'offrir un espace commun dédié à l'expression et à la créativité. »

Radio en ligne

Dans un premier temps, les trois ou quatre stations de radio disposant des moyens les plus importants diffuseront leurs émissions en continu sur Internet en direct. Tant qu'elles ne pourront pas en faire autant, les autres stations enverront leurs émissions par e-mail ou par courrier envoyé au CMC ROOTS FM, qui est chargé de centraliser ces émissions et d'en planifier la diffusion. Les acteurs du « Projet radio régional » (RRP) travaillent en collaboration avec plusieurs stations de radio de proximité des Caraïbes pour les aider à développer leurs capacités de réalisa-

tion et de diffusion d'émissions. La gestion technique du portail est assurée par le « Container Project », un genre de CMC situé dans une zone rurale en Jamaïque et qui a lui aussi vu le jour grâce à l'aide de l'UNESCO et du PIDC.

Mervin Jarman, fondateur et responsable du « Container Project » donne un exemple du type de contenu que les radios de proximité peuvent partager : « Nous disposons d'un grand nombre d'émissions enregistrées en Dominique : des reportages sur les conséquences du passage de l'ouragan Ivan, en particulier sur la vie des jeunes. Je les ai trouvés absolument captivants. Ici aussi, dans ma propre communauté, des jeunes gens pourraient voir leur vie s'écrouler après le passage d'un ouragan. En écoutant ces gens, j'ai ressenti ce qu'ils avaient ressenti. »

« Il est vrai que nous attendons ce moment depuis longtemps et la seule ombre au tableau est le fait que de nombreuses communautés demeurent si reculées que pour elles, accéder à tout cela reste un défi », explique Rosamund Brown de ROOTS FM. Un défi qu'elle espère réussir à surmonter avec le temps. ■

Sonia Mills, à Kingston, Jamaïque



© Flickr/Frank Nielsen

Le Courrier remonte le temps

Une sélection de dossiers sur le développement des médias, extraits de précédents numéros du Courrier de l'UNESCO :

Radio Ada, la voix des sans-voix, novembre 2005

Une station de radio ghanéenne permet au public d'accéder à Internet et de se former à son utilisation, offrant ainsi de nouveaux horizons à la petite communauté locale.

Village-mondial.com, janvier 2004

Un nouveau programme aide les communautés isolées des pays en développement à accéder aux technologies de l'information et de la communication.

La paix par les médias, octobre 2002

Soutenir le développement de médias indépendants et fiables dans les régions dévastées par la guerre est indispensable aux processus de réconciliation et de reconstruction.

Les balbutiements de la presse indépendante, octobre 2002

L'UNESCO aide les pays dévastés par la guerre à reconstruire leurs médias.

Presse mexicaine: les affres de la liberté, juillet-août 2001

La presse du pays qui était depuis longtemps inféodée au pouvoir s'est émancipée. C'est désormais une presse d'opposition impitoyable qui a contribué à renverser un système qui existait depuis 71 ans. Va-t-elle poursuivre dans cette voie ?

En Amérique latine, la presse brise ses chaînes, juillet-août 2001

Un professeur de journalisme explique comment les progrès technologiques aident les médias émancipés de la région à participer au processus de démocratisation.

Petits médias, nouvelles voix, février 2000

Un tour d'horizon de ces nouvelles voix du journalisme qui s'élèvent dans différentes régions du monde, ainsi qu'une analyse plus poussée des conséquences de cette explosion des médias.

Pour en savoir plus : www.unesco.org/fr/courier

CHRONOLOGIE



© MillyNeT/ Libre de droits

Dans l'Article premier de son Acte constitutif adopté en 1946, l'UNESCO prévoit d'agir pour encourager la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses et lance un appel en faveur de la libre circulation des idées, par le mot et par l'image. Ce texte définit les deux missions qui sont celles de l'UNESCO dans le domaine des médias, à savoir encourager la liberté d'expression de même que le développement des médias. Voici quelques dates-clés illustrant l'action de l'Organisation depuis sa création :

1947 – Première évaluation des besoins techniques de la presse, de la radio et de la télévision. Elle porte sur douze pays dévastés par la Seconde Guerre mondiale.

1949 – Création de l'Université radiophonique internationale par une dizaine de pays, sous le double parrainage de l'UNESCO et de la Radiodiffusion française.

1949 – Diffusion hebdomadaire en 18 langues d'une émission d'une quinzaine de minutes par des stations de radio de 47 pays et territoires.

1957 – Création, sous l'impulsion de l'UNESCO, de l'Association Internationale des Études et Recherches sur l'Information et la Communication (AIERI).

1957 – Ouverture du premier centre régional de formation pour enseignants en journalisme à l'Université de Strasbourg (France), avec le soutien de l'UNESCO et des autorités françaises.

1972 – Lancement au Mali, grâce au soutien technique de l'UNESCO, de Kibaru, le premier journal visant un public rural rédigé en Bambara. Suite à cette initiative, plus d'une dizaine de journaux sont créés dans plusieurs pays d'Afrique.

1977 – Ouverture à Kuala Lumpur (Malaisie) de l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion. Ce projet initialement placé sous l'égide de l'UNESCO et des Nations Unies consiste à assurer des formations dans le domaine de la communication.

1980 – Création du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) chargé de contribuer au développement des médias dans les pays en développement. ►

► **1980** – Publication par une commission internationale pour l'étude des problèmes de communication, présidée par l'Irlandais Sean MacBride, d'un rapport intitulé *Voix multiples, un seul monde*.

1983 – Proclamation par les Nations Unies de l'Année mondiale des communications en vue d'accroître la portée et l'efficacité des moyens de communication pour faire de cette dernière un levier du développement économique, social et culturel.

1985 – Attribution du Prix PIDC-UNESCO pour la Communication Rurale au Projet Kheda en Inde, lequel a consisté à recourir aux expressions culturelles traditionnelles pour la conception de programmes audiovisuels.

1989 – Adoption par l'UNESCO d'une « Nouvelle Stratégie de la Communication » qui se substitue au Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication mis en place par le rapport MacBride. Cette nouvelle stratégie encourage la libre circulation de l'information à tous les niveaux, ainsi que la diffusion plus large de l'information et le renforcement des capacités de communication dans les pays en développement.

1990 – Entrée en vigueur de la nouvelle stratégie en février avec la tenue d'une table ronde inédite réunissant des professionnels des médias d'Europe de l'Est, de l'Ouest et Centrale, ainsi que d'Amérique du Nord, à peine trois mois après la chute du Mur de Berlin.

1991 – Adoption de la Déclaration de Windhoek sur les médias indépendants et pluralistes lors du premier de cinq séminaires régionaux. Au cours des six années suivantes, des déclarations semblables sont adoptées à Alma-Ata (Kazakhstan), à Santiago (Chili), à Sana'a (Yémen) et à Sofia (Bulgarie).

Le Courrier de l'UNESCO est publié par l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
7, place de Fontenoy – 75352 Paris 07 SP, France

Renseignements par courriel : courier.unesco@unesco.org

Directeur de la publication : Saturnino Muñoz Gómez

Éditeur pour le français : Agnès Bardon

Éditeur pour l'espagnol : Lucía Iglesias Kuntz

Éditeur pour le russe : Vladimir Sergueev, Katerina Markelova

Assistant éditorial : José Banaag

Plateforme web : Fabienne Kouadio, Chakir Piro

Rédacteur en chef : Enzo Fazzino

Éditeurs pour l'anglais : Stephen Roberts, Edna Yahil

Éditeur pour l'arabe : Bassam Mansour

Éditeur pour le chinois : Weiny Cauhape

Éditeur photo : Fiona Ryan

Maquette : Gérard Prosper

Les articles et photos sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduit du Courrier de l'UNESCO », en précisant la date.

Les articles expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'UNESCO.

Les frontières sur les cartes n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'UNESCO ou les Nations Unies, de même que les dénominations de pays ou de territoires mentionnés.

ISSN 1993-8616